



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
9 août 2011  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2011**  
New York, 6-9 septembre 2011  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour La République fédérative du Brésil, 2012-2015**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	1-5	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée . . . . .	6-10	3
III. Programme proposé . . . . .	11-17	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme . . . . .	18-23	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation du programme . . . . .		9



## I. Analyse de la situation

1. Le Brésil est un pays à revenu intermédiaire qui a connu d'impressionnants progrès économiques et sociaux au cours de la dernière décennie. En 2010, après avoir accru son produit intérieur brut (PIB) de 7,5%, le Brésil est devenu, selon le Fonds monétaire international (FMI), la septième économie mondiale. En 2007, il a rejoint le groupe des pays ayant un niveau élevé de développement humain. Il possède un indice de développement humain de 0,699, se classant au soixante-treizième rang en fonction de cet indice. Il est l'un des rares pays au monde à avoir amélioré ses résultats dans les trois dimensions sous-jacentes de l'indice – à savoir, le revenu, l'éducation et la santé. En conséquence de ces tendances, le Brésil est en bonne voie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, avec des résultats remarquables en ce qui concerne le premier objectif, après avoir fait sortir environ 24 millions de personnes de la pauvreté.

2. Le pays a également considérablement réduit le niveau d'inégalité en mettant en œuvre des politiques sociales et économiques efficaces. L'inégalité reste toutefois élevée (indice de Gini de 53,8 en 2009), et les moyennes nationales des sexes masquent encore des inégalités de genre ainsi que des inégalités raciales, ethniques et régionales, entre autres. À cet égard, le Gouvernement s'est engagé à atteindre l'objectif ambitieux d'éradiquer d'ici 2015 l'extrême pauvreté qui touche encore plus de 16 millions de personnes. Des investissements stratégiques supplémentaires seront nécessaires dans des domaines tels que le renforcement des capacités au niveau local, en particulier pour améliorer les capacités des autorités locales d'élaborer, de gérer et de mettre en œuvre efficacement des politiques publiques socioéconomiques, et de soutenir les couches les plus vulnérables de la société : peuples autochtones, populations d'ascendance africaine et femmes, entre autres.

3. Le Brésil, pays doté d'une matrice énergétique propre<sup>1</sup> (Matriz energética limpa), a fait d'excellents progrès dans la transformation de son approche au développement visant à promouvoir une économie plus verte et la protection de sa riche biodiversité et à mieux intégrer la nécessité de la conservation avec les autres besoins des populations vulnérables. Des efforts sont également faits pour améliorer la capacité de la prévention et la réponse aux catastrophes naturelles par une meilleure intégration des politiques publiques et le renforcement des systèmes d'alerte avancée. Conformément au Protocole de Montréal, des méthodes visant à réduire les émissions appauvrissant la couche d'ozone ont été incorporées dans les politiques nationales. L'adaptation et au changement climatique et son atténuation occupent également un rang élevé dans l'ordre du jour. Enfin, en 2012, le Brésil accueillera la Conférence Rio+20, qui fournira une occasion d'établir une nouvelle vision nationale et mondiale de développement durable inclusif.

4. Les deux décennies de stabilité politique qui ont suivi l'abolition de la dictature militaire de 1964-1984 et l'élection du quatrième président pendant cette période soulignent que des progrès ont été réalisés dans la consolidation des institutions démocratiques du pays. Cette progression, à son tour, promeut et protège les droits sociaux et les droits de l'homme. D'autre part, l'intégration du système de justice et des institutions de sécurité publique qui luttent contre toutes les formes de

---

<sup>1</sup> Une matrice énergétique propre (matriz energética limpa) : au Brésil, presque la moitié des sources d'énergie proviennent de sources renouvelables, la canne à sucre et l'énergie hydroélectrique venant aux deuxième et troisième rangs, après le pétrole.

violence (sexiste, ethnique, urbaine et homophobe, entre autres) continue d'être un défi. Afin de consolider la gouvernance démocratique, le pays a encore besoin, notamment, de renforcer ses capacités dans les domaines de la gestion publique et la participation de la société civile. La visibilité mondiale croissante du Brésil sera renforcée davantage par la prochaine Coupe du Monde de la FIFA de 2014 et les Jeux olympiques de 2016. Ceux-ci créeront aussi les possibilités d'une meilleure intégration sociale par le biais d'initiatives sportives et de développement.

5. La demande de coopération technique brésilienne n'a cessé de croître. Ce phénomène s'explique par les nombreux succès du Brésil et la pertinence de ses expériences dans des domaines comme la politique sociale et agricole, ainsi que par le fait que la coopération offerte par le Brésil est fondée sur les principes de la solidarité et de l'absence de conditionnalité.

## **II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée**

6. Le programme de pays du PNUD pour le Brésil (2007-2011) a insisté sur trois domaines transversaux : la localisation des OMD, le renforcement de la gouvernance et l'intégration de la coopération Sud-Sud. Le programme contenait 10 résultats regroupés selon les thèmes généraux suivants : promotion de l'égalité d'accès aux services publics; égalité des sexes et équité raciale; réduction de la vulnérabilité à la violence; promotion de politiques transparentes et des droits de l'homme; et efforts visant à assurer un développement économique plus durable.

7. En préparation du prochain cycle de programmation, le Bureau de l'évaluation du PNUD a effectué une évaluation des résultats des activités de développement (ADR selon l'acronyme anglais) qui résume les leçons apprises au cours des huit années précédentes et mettent en avant un certain nombre de conclusions préliminaires qui guident le prochain cycle de programmation exposé ici. L'ADR réalisée au début de 2011 souligne que le PNUD a contribué à la formulation des politiques publiques sectorielles, à la structuration de tout un ensemble de domaines nouveaux et des organisations du secteur public, et au renforcement des capacités d'exécution du secteur public. Le rapport indique également que le PNUD a contribué à l'incorporation de diverses dimensions du développement humain dans l'agenda politique national, en particulier dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté (appui au programme conditionnel de transfert de fonds Bolsa Familia), la politique de sécurité publique (le programme de sécurité des citoyens), l'institutionnalisation des politiques structurelles de l'environnement (le programme national de l'environnement), et les capacités du gouvernement d'offrir une coopération Sud-Sud. Il indique également que les travaux du PNUD sur des projets spécifiques, ainsi que sur la prise en compte des questions d'égalité des sexes et l'intégration raciale, a conduit à la promotion des droits de l'homme ainsi que de l'égalité des sexes et de l'égalité raciale. En somme, l'évaluation conclut que les interventions du PNUD ont été d'une grande pertinence stratégique pour les partenaires nationaux.

8. L'ADR constate également que la nature de la demande de coopération technique des organisations internationales a changé. Il y a eu une baisse de la demande de financement par les institutions financières internationales (IFI) au niveau fédéral, ainsi que de celle du soutien administratif à la mise en œuvre des

projets. Dans le même temps, la demande de contributions techniques spécifiques et de soutien à la prestation de coopération technique à d'autres pays en développement a augmenté. Ce changement souligne l'importance de poursuivre le repositionnement stratégique du PNUD au Brésil, afin de créer un portefeuille mixte dans lequel les produits axés sur le savoir et l'appui technique ainsi que le soutien à la coopération Sud-Sud connaissent une expansion par rapport aux projets plus traditionnels d'appui à la gestion. Le rapport indique également que le PNUD demeure un partenaire important et fiable pour aider à la mise en œuvre des projets stratégiques. L'ADR a recommandé une plus grande dépendance à l'égard des réseaux mondiaux du savoir du PNUD et une politique consistant à axer l'appui de fond sur la consolidation de thèmes sélectionnés tels que la sécurité publique, la coopération Sud-Sud et le développement des capacités des petites municipalités.

9. Sur la base de l'ADR et par le biais du processus de suivi et d'approbation des projets réalisés en collaboration avec l'Agence brésilienne de coopération (ABC), le PNUD a entrepris un examen du portefeuille afin d'identifier des possibilités de contributions techniques plus tangibles et novatrices tant aux projets existants qu'aux projets nouveaux. Ces changements en cours dans le portefeuille du PNUD nécessiteront à leur tour des ajustements dans les structures et les procédures d'exploitation, y compris une plus grande dépendance à l'égard des modalités d'application directe quand le Gouvernement du Brésil en fait la demande. Afin de permettre une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des programmes dans le pays et à l'étranger, il sera peut-être nécessaire d'apporter des ajustements au cadre juridique brésilien qui régit la coopération technique internationale.

10. Les changements dans la nature de la demande du Gouvernement du Brésil ne s'appliquent pas seulement au PNUD mais à l'ensemble du système des Nations Unies dans le pays. Ces changements encouragent une harmonisation et une coopération plus grandes entre les organismes des Nations Unies. Quelques exemples positifs comprennent un certain nombre de programmes communs élaborés et mis en œuvre par l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre du Fonds OMD. Une autre réalisation importante a été la conversion d'un bureau auxiliaire du PNUD financé par un projet à Salvador (Bahia), en une Maison des Nations Unies pour Bahia et les autres États de la région du Nord-Est. Cette Maison regroupe cinq organismes et fonds : le PNUD, le FNUAP, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

### III. Programme proposé

11. Le programme de pays du PNUD au Brésil pour la période 2012-2015 s'appuie sur les résultats obtenus à ce jour et se concentre sur la fourniture d'un appui continu au Gouvernement du Brésil dans des domaines tels que : la réalisation des OMD avec un accent particulier sur la réduction des inégalités; un renforcement accru des capacités pour une plus grande intégration du développement durable et l'inclusion productive pour la réduction de la pauvreté<sup>2</sup>; un soutien accru aux politiques publiques visant à réduire la vulnérabilité à la violence, et la coopération

---

<sup>2</sup> L'inclusion productive (*inclusão produtiva*) se réfère à un éventail d'activités visant à aider les Brésiliens pauvres. Ces activités portent sur des choses telles que la facilitation de l'accès à un emploi régulier et le renforcement de l'agriculture familiale.

Sud-Sud en mettant l'accent sur le développement des capacités grâce aux prescriptions de politiques à valeur ajoutée, le plaidoyer, la gestion des connaissances et l'appui stratégique à la gestion des projets. En ce sens, les priorités du programme de pays du PNUD sont entièrement alignées sur les priorités nationales définies par le Gouvernement du Brésil au cours du processus de consultation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) de 2012-2015. Ce document a été partagé avec les organismes des Nations Unies dans le cadre du processus d'élaboration afin d'identifier les complémentarités et jeter les bases du renforcement de la coopération interorganisations.

12. Le programme de pays proposé fournira également un moyen de faire progresser la mise en œuvre de l'Accord relatif au Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement de 2010 entre le PNUD et le Gouvernement du Brésil. De plus, le programme va bénéficier de la présence au Brésil du Centre international de politiques pour une croissance inclusive du PNUD (CIP-CI), financé conjointement par le Brésil et le PNUD.

13. **OMD pour tous.** S'appuyant sur les progrès notables qui ont été obtenus dans la réalisation des OMD, le PNUD continuera à appuyer les partenaires nationaux dans leurs efforts continus visant à accélérer la réalisation des OMD, en particulier le nouveau programme d'éradication de l'extrême pauvreté, priorité clef du Gouvernement. Le suivi des travaux relatifs à l'agenda de développement humain et aux OMD (par le biais de rapports, de plates-formes Web et d'autres moyens) aidera aussi à mieux évaluer les progrès réalisés pour la réalisation des objectifs de développement nationaux. L'accent sera mis sur l'introduction d'indicateurs sur les exclusions d'ordre racial, ethnique, sexuel et autres et sur la nécessité de répondre au besoin d'accès aux données pour la prise de décisions et le suivi aux niveaux régional et municipal. Le PNUD continuera aussi à fournir un soutien au gouvernement national ainsi qu'aux gouvernements des États et aux pouvoirs locaux afin qu'ils puissent développer leurs capacités de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques. Ce travail se concentrera en particulier sur la réduction des inégalités touchant les communautés autochtones et traditionnelles, les femmes, les minorités ethniques et raciales, et d'autres groupes vulnérables. En parallèle, le PNUD continuera de renforcer les capacités de la société civile pour une participation citoyenne accrue à l'élaboration des politiques, ainsi qu'au suivi et à l'application des droits. On s'efforcera de promouvoir la collaboration interorganisations afin d'augmenter l'efficacité du soutien offert aux partenaires nationaux.

14. **Développement durable et intégration productive.** Dans le cadre du résultat visé par le PNUAD concernant le développement durable, une économie verte et un emploi décent, le PNUD, en vertu de son mandat, continuera à soutenir le gouvernement du Brésil par des conseils politiques, des connaissances et une innovation technologique ainsi que par des services de développement des capacités visant à promouvoir l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.

En outre, le PNUD mettra à la disposition de ses partenaires nationaux et infranationaux ses connaissances sur le développement durable et la conservation de la biodiversité et facilitera l'articulation des objectifs primordiaux de l'éradication de la pauvreté, de l'inclusion productive et de la réduction des inégalités. Le PNUD

fournira aussi des conseils techniques et un soutien de plaidoyer pour Rio +20 et pour la participation du Brésil à d'autres forums internationaux sur l'environnement.

**15. Réduction de la vulnérabilité à la violence (sécurité des citoyens).** Conformément aux priorités nationales, le PNUD travaillera aux niveaux national et infranational sur des questions comme la sécurité des citoyens, l'accès à la justice, les droits des consommateurs, le système pénitentiaire et la prévention des catastrophes naturelles. Par ce travail, il cherchera à contribuer à la réalisation des grands objectifs ci-après : renforcement de la justice nationale et des systèmes de sécurité publique; adoption de politiques plus efficaces et intégrées pour prévenir et combattre la violence à l'égard des groupes les plus vulnérables et exclus (femmes, enfants, personnes âgées); et une meilleure protection de la population contre les situations d'urgence et les catastrophes naturelles.

**16. Coopération Sud-Sud.** S'appuyant sur son avantage comparatif en tant que réseau mondial d'informations, de connaissances et d'échange de solutions et en tant que coordonnateur du système des Nations Unies, le PNUD appuiera le Gouvernement du Brésil dans sa contribution à l'agenda mondial du développement à travers la plateforme de coopération Sud-Sud. Le PNUD intensifiera le travail entrepris dans le cycle de programmation précédent. Il contribuera : au renforcement de l'agenda de la coopération triangulaire; à la formulation, la codification et à la validation ainsi qu'au transfert des connaissances brésiliennes liées à la conception et à la mise en œuvre des politiques, programmes et projets et au renforcement des capacités et à l'inclusion d'un plus grand nombre de partenaires nationaux et internationaux dans le processus de la coopération triangulaire. Le PNUD introduira des mécanismes de rétroaction des connaissances dans ses programmes et projets afin d'enrichir le débat national sur la coopération Sud-Sud, reliant ainsi la coopération technique reçue et offerte à travers un processus d'apprentissage continu. Dans ce contexte, le PNUD approfondira son partenariat stratégique avec l'Agence brésilienne de coopération (ABC).

17. Le PNUD continuera à appuyer une plus grande participation du secteur privé dans les activités de développement liées à la réalisation des OMD, et de plaider pour une plus grande responsabilité sociale des entreprises dans le cadre des initiatives du Pacte mondial de l'ONU et du Business Call to Action (BcTA).

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

18. Le programme de pays sera principalement exécuté au niveau national par les pays désignés par la contrepartie désignée du PNUD : l'ABC, qui coordonne l'ensemble de la coopération technique internationale au Brésil. La mise en œuvre nationale restera la principale modalité d'exécution du projet. La mise en œuvre directe restera une option lorsqu'elle est demandée par le Gouvernement du Brésil et en harmonie avec le cadre juridique national. La mise en œuvre par une organisation non gouvernementale (ONG) sera considérée quand une évaluation des capacités des partenaires d'exécution des ONG indique que cela peut améliorer l'efficacité et le rendement des projets. Le PNUD continuera à s'appuyer sur son partenariat avec le Gouvernement, les partenaires internationaux de développement, le système des Nations Unies, les institutions financières internationales, la société civile, le secteur privé et les groupes universitaires. En réponse à la demande du Gouvernement du Brésil et en harmonie avec le cadre juridique, le PNUD peut

activer ses procédures accélérées dans le cadre d'une réponse à une urgence, en raison de la complexité d'un projet ou d'une initiative particulière, ou lorsque l'exécution du PNUD ajoutera de la valeur.

19. Conformément aux recommandations préliminaires de l'ADR, le bureau de pays a commencé à rationaliser les processus opérationnels. Il sera ainsi plus facile pour les équipes professionnelles de fournir, en temps opportun une expertise au sujet des politiques publiques liées à l'environnement et à la réduction de la vulnérabilité à la violence. Des canaux de communication fluides avec ses homologues au Siège et au sein du système des Nations Unies, y compris le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, ont déjà été établis. En traitant de sujets tels que la coopération Sud-Sud ou les catastrophes naturelles, l'équipe s'appuiera sur le réseautage avec les partenaires internes et externes pour compléter les capacités existantes.

20. Les capacités des bureaux de pays du PNUD en matière de suivi et l'évaluation sera renforcée en partenariat avec l'ABC et les instituts spécialisés nationaux de statistiques, avec les groupes de réflexion ainsi qu'avec les réseaux d'évaluation. En outre, la qualité du suivi sera renforcée par la codification systématique des bonnes pratiques et des leçons apprises. Cette information sera utilisée dans les régions les plus pauvres du Brésil et dans la coopération Sud-Sud. Enfin, pour améliorer le suivi de la mise en œuvre des programmes de pays, le bureau de pays convoquera des réunions annuelles avec l'ABC et le Bureau régional de l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC), ainsi qu'avec les partenaires invités.

21. Afin d'appuyer les décisions stratégiques, la responsabilisation et l'apprentissage organisationnel, un plan d'évaluation stratégique sera adopté, y compris des évaluations de projets et de résultats. Le PNUD s'efforcera de réaliser des évaluations axées sur les résultats en partenariat avec des organisations sœurs en vue de produire des évaluations qui consolideront les résultats d'un plus grand nombre de projets et de leurs majeures contributions aux principaux problèmes de développement. Autant que possible, les données produites seront ventilées jusqu'au niveau le plus pertinent et par thèmes d'intérêt pour le PNUD et ses partenaires. Le PNUD suivra de près les éventuels risques critiques qui peuvent affecter les résultats des programmes de pays. Les stratégies d'atténuation des risques seront axées sur le renforcement de la communication avec les homologues nationaux.

22. Les capacités du PNUD de mettre en œuvre le programme de pays pour le Brésil seront notablement renforcées par la construction du complexe des Nations Unies qui abritera le PNUD ainsi que d'autres organismes des Nations Unies et sera construit en partenariat avec le Gouvernement du Brésil. En consultation avec les autorités locales et en coordination avec le gouvernement fédéral, le PNUD poursuivra la consolidation d'au moins un bureau auxiliaire additionnel financé au titre des projets. Cela fournira une base pour une meilleure programmation commune de l'ONU et les activités conjointes au niveau local, assurant ainsi une plus grande efficacité et un meilleur rendement ainsi qu'un impact plus fort là où les défis sont plus grands.

23. Pour atteindre les résultats prévus, le programme de pays compte sur le financement d'une combinaison de sources : 2 979 millions de dollars de ressources ordinaires du PNUD et 400 millions de dollars provenant d'autres sources, y

compris la participation du gouvernement aux coûts, le FEM et le secteur privé. Le PNUD s'efforcera de mobiliser des fonds supplémentaires et diversifiés dans les quatre domaines thématiques du programme de pays.



## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la République fédérative du Brésil (2012-2015)

Ressources pour la période 2012-2015 : Ressources ordinaires : 2 979 000 dollars; Autres : 400 000 000 dollars; Total : 402 979 000 dollars

**Priorité ou objectif national** : Objectifs du Millénaire pour le développement pour tous

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD** : Renforcement des capacités du secteur public et des institutions de la société en matière de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques, en se concentrant en particulier sur les groupes les plus vulnérables. **Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique** : Pauvreté et OMD. **Indicateur de résultat** : Progrès pour tous les indicateurs des OMD.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
Le Gouvernement : a) favorise la réalisation de l'agenda des OMD au niveau fédéral, il l'adopte comme cadre de ses programmes et de leur suivi; b) renforce ses capacités propres pour des politiques publiques plus efficaces et ciblées.	La société civile et le secteur privé exercent un contrôle social sur les OMD et le développement humain par le biais du Pacte mondial et du BcTA et d'autres plateformes. Les milieux universitaires et les groupes de réflexion produisent des indicateurs et des statistiques pour le suivi. L'Etat et les administrations locales axent leur politique sur les OMD et le développement humain. Les organismes des Nations Unies, les IFI et d'autres fournissent un soutien technique et un financement	Plaidoyer pour améliorer les agendas politiques sectoriels; appui à l'amélioration des services publics par le biais du développement des capacités, des conseils techniques, de la gestion des connaissances, de la sensibilisation, de la promotion des OMD, du développement humain et de la participation du secteur civique et privé. Accent mis sur les populations vulnérables.	<i>Niveau de référence</i> : a) 12 millions de familles bénéficient de programmes de transferts monétaires (PTM); b) 1 rapport sur le développement humain réalisé avec la participation de la société civile dans le précédent cycle de programmation; c) au moins trois rapports infranationaux sur les OMD produits avec la participation de la société civile. <i>Niveau cible</i> : a) 800 000 familles additionnelles bénéficient de PTM en tant que cible du gouvernement; b) au moins un Rapport sur le développement humain réalisé avec la participation de la société civile dans le cycle de programmation en cours; c) Au moins cinq nouveaux rapports infranationaux sur les OMD produits avec la	a) Rapports sur le développement humain produits et diffusés; b) accélération de la réalisation des OMD au niveau infranational promue par le biais de la production et de la diffusion d'indicateurs de développement ventilés sur l'exclusion (raciale, ethnique, sexuelle ou autre) et les processus de dialogue intersectoriel; c) fourniture d'un appui aux collectivités territoriales et à la société civile pour améliorer les capacités d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques, en mettant l'accent sur les politiques en faveur des groupes vulnérables.	<b>Ressources ordinaires</b> : 1 149 000 <b>Autres ressources</b> : 120 000 000

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
			<p>participation de la société civile</p> <p><i>Indicateurs</i> : a) nombre de familles bénéficiant de PTM, b) nombre de rapports sur le développement humain réalisés avec la participation de la société civile; c) le nombre de rapports infranationaux sur les OMD produits avec la participation de la société civile</p>		

**Priorité ou objectif national** : L'économie verte et un travail décent dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD** : Capacités d'intégration du développement durable et de l'inclusion productive pour la réduction de la pauvreté.

**Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique** : Environnement et développement durable. **Indicateur de résultat** : Nombre de politiques nationales incluant le concept de développement durable.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
Mise en œuvre des engagements internationaux (ex: biodiversité, climat et désertification). Promotion du développement territorial et environnemental par le biais des programmes pour l'inclusion sociale, l'agriculture familiale, les populations traditionnelles et les peuples autochtones	Promotion par les gouvernements des États et des municipalités, les ONG, les universités, les instituts de recherche, les communautés traditionnelles, le secteur privé et les organismes de l'ONU du développement durable et de la formulation de solutions reproductibles.	Appui à la gestion de projets, développement des capacités, conseils techniques, gestion des connaissances, soutien au plaidoyer pour : a) des programmes et des projets pour les populations vulnérables en mettant l'accent sur l'adaptation et la résilience; b) une plus grande intégration des politiques nationales pour la durabilité de l'environnement avec le travail, la formation de revenus et les politiques d'inclusion productive; c) participation à Rio + 20 et d'autres événements internationaux de base	<i>Niveau de référence</i> : a) aucune stratégie nationale intégrée de faible émission de carbone avec le concept du développement résilient au climat et sobre en émissions (LECRD) b) au moins deux initiatives utilisant les technologies à faible émission de carbone et les technologies sociales sont disponibles; c) au moins cinq études sur la biodiversité et l'agrobiodiversité ne sont pas encore largement diffusées. <i>Niveau cible</i> : a) le soutien du gouvernement au processus d'élaboration d'une stratégie nationale intégrée de faible émission de carbone avec le concept LECRD; b) au moins quatre initiatives utilisant les technologies à faible émission de carbone et les technologies sociales sont développées; c) au moins 10 nouvelles études sur la biodiversité et l'agrobiodiversité sont	a) Conseils de politique, connaissances et innovation technologique fournis aux fins du renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et pour les technologies sociales et à faible émission de carbone; b) des méthodologies d'élaboration de mécanismes pour le développement propre et l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation sont révisées et diffusées; c) des conseils techniques et des projets de sensibilisation, de dialogue, et de diffusion des meilleures pratiques sont distribués en vue de l'institutionnalisation de mécanismes participatifs pour les peuples autochtones et les populations traditionnelles dans des programmes orientés pour atteindre la durabilité environnementale et la réduction de la pauvreté.	<b>Ressources ordinaires</b> : 330 000 <b>Autres ressources</b> : 120 000 000

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
			produites et largement diffusées.		
			<i>Indicateurs</i> : a) état de la formulation d'une stratégie nationale intégrée de faible émission de carbone avec le concept LECD;		
			b) nombre de nouvelles initiatives développées utilisant les technologies à faible émission de carbone et les technologies sociales;		
			c) nombre d'études sur la biodiversité et l'agro-biodiversité diffusées		

**Priorité ou objectif national** : Réduction de la vulnérabilité à la violence (sécurité des citoyens)

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD** : 3.1 Renforcer la justice et des systèmes de sécurité publique; 3.2 Meilleure protection de la population brésilienne contre les situations d'urgence et les catastrophes naturelles. **Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique** : Gouvernance démocratique et prévention des crises et relèvement. **Indicateur de résultat** : État des politiques nationales, y compris les principes de sécurité des citoyens, état d'un plan national de prévention et d'alerte avancée.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
Mise en œuvre d'un plan national de sécurité des citoyens, initiatives visant à institutionnaliser l'amélioration de l'accès au système judiciaire et à la justice alternative.	La société civile s'engage dans la prévention de la violence avec une approche multisectorielle et par le biais de stratégies de sécurité des citoyens. Les universités et les groupes de réflexion élaborent des indicateurs et des statistiques pour le suivi et l'évaluation. Les Etats et les collectivités locales adoptent l'approche de la sécurité des citoyens. Les organismes de l'ONU et d'autres acteurs fournissent un appui technique.	Développement des Capacités, gestion des connaissances, conseils techniques, programmes d'échange avec d'autres pays et appui à la gestion des projets pour a) la stratégie du gouvernement et de la société civile pour la prévention de la violence et l'accès au système judiciaire; b) la conception d'une cadre juridique pour les systèmes de sécurité publique et l'introduction des sports comme concept de développement.	<i>Niveau de référence</i> : a) aucune méthodologie de sécurité des citoyens est mise en œuvre au niveau municipal; au moins 30 initiatives de sports au service du développement sont mises en œuvre; <i>Niveau cible</i> : a) Une méthodologie de sécurité des citoyens est mise en œuvre dans au moins cinq municipalités; b) 40 nouvelles initiatives de sports pour le développement sont mises en œuvre; <i>Indicateurs</i> : a) nombre de municipalités adoptant la méthodologie de sécurité des citoyens; b) nombre d'initiatives de sports au service du développement sont mises en œuvre.	a) la méthodologie de sécurité des citoyens est diffusée et promue par le biais de projets pilotes, pour adoption à divers niveaux du gouvernement; b) un débat national sur les politiques relatives aux sports au service du développement est promu, entre autres, via la mise en œuvre de programmes pilotes, d'activités de plaidoyer, de processus de dialogue et d'ateliers; c) les droits de l'homme – avec un accent sur l'accès aux systèmes judiciaires – sont promus par le développement des capacités, des expériences pilotes novatrices et la gestion des connaissances.	<b>Ressources ordinaires</b> : 880 000 <b>Autres ressources</b> : 40 000 000

**Priorité ou objectif national** : Coopération Sud-Sud (CSS)

**Programme de pays/Résultat visé par le PNUAD** : 4.1. Mécanismes de gestion des connaissances renforcés; 4.2 Expansion de l'agenda de la coopération Sud-Sud en incluant des thèmes larges, prévus et complémentaires. **Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique** : réduction de la pauvreté et gouvernance démocratique. **Indicateur de résultat** : le cadre politique national comprend les enseignements tirés de la CSS brésilienne.

<i>Contribution des partenaires gouvernementaux</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveau(x) de référence et niveau(x) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (en dollars)</i>
L'ABC met en œuvre des programmes et des projets brésiliens de CSS; élaboration, validation et codification des expériences politiques nationales.	Les organismes de l'ONU appuient la CSS triangulaire, y compris sur des thèmes prévus et complémentaires. Les institutions brésiliennes dotées d'expertise et des homologues nationaux dans les pays bénéficiaires participent à la conception et à la mise en œuvre de la CSS brésilienne. Les universités et les groupes de réflexion promeuvent le débat sur la CSS.	Contribution technique aux projets de CSS. Mise en place d'arrangements opérationnels internes et externes efficaces. Fourniture de conseils techniques pour la formulation d'un cadre juridique pour la CSS brésilienne. En partenariat avec le gouvernement, promouvoir le succès des programmes de développement du Brésil en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et les Etats arabes, etc.	<i>Niveau de référence</i> : a) 200 initiatives brésiliennes de CSS en cours d'exécution en 2010 avec l'appui du PNUD; b) aucun cadre juridique pour la CSS n'a été formulé; c) 200 partenariats triangulaires ont été établis.  <i>Niveau cible</i> : a) Au moins 200 initiatives de CSS brésilienne sont réalisées avec l'appui du PNUD; b) appui à l'élaboration par le Gouvernement d'un cadre juridique pour la coopération Sud-Sud; c) 100 nouveaux partenariats triangulaires sont établis;  <i>Indicateurs</i> : a) nombre d'initiatives de CSS brésilienne entreprises avec l'appui du PNUD; b) état du projet de cadre juridique pour la formulation de la CSS; c) nombre de partenariats triangulaires établis.	a) La contribution brésilienne à la coopération triangulaire et Sud-Sud est soutenue par une capacité institutionnelle accrue pour une prestation plus efficace et efficiente des programmes de CSS, et par l'établissement de mécanismes de diffusion des meilleures pratiques de coopération Sud-Sud; b) les programmes et projets de CSS brésilienne sont soutenus techniquement et opérationnellement par le PNUD au niveau mondial.	<b>Ressources ordinaires</b> : 620 000 <b>Autres ressources</b> : 120 000 000